

Prévention des Dommages : Formation des Planificateurs et Concepteurs

(Si vous faites de la planification, de la conception de projet, de la rédaction d'appels d'offres et de la surveillance de chantier)

Objectifs de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des avantages à promouvoir des pratiques sécuritaires lors de la planification des travaux. • Acquérir des compétences en prévention des dommages d'infrastructures souterraines. • Connaître et identifier les services offerts par Info-Excavation. • Acquérir une compréhension sommaire des pratiques sécuritaires de planification et de conception d'un projet. • Comprendre les pratiques de travail sécuritaires de localisation et d'excavation.
Contenu	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ce que contient le sous-sol québécois 2. La situation actuelle des dommages aux infrastructures. 3. Les risques sur les chantiers. 4. Conséquences suite aux dommages. 5. Processus de prévention des dommages. 6. Planification et conception d'un projet. <ul style="list-style-type: none"> ➢ Rôles des intervenants avant les travaux ➢ Préparation des appels d'offres 7. Info-Excavation et les demandes de localisation 8. Informations sur la localisation des infrastructures souterraines : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Code de couleurs normalisé; ➢ Marquage du site; 9. Informations sur les pratiques sécuritaires d'excavation : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Pratiques de travail sécuritaires; ➢ Quoi faire en cas de bris? 10. Documentation et référence.
Nombre d'étudiants par classe	Maximum 18 participants
Durée	3-4 heures
Lieu	<ul style="list-style-type: none"> • Différents sites sont indiqués sur le site Web d'Info-Excavation • En entreprise si vous avez un minimum de 12 participants.
Professeur	Instructeur qualifié désigné par Info-Excavation.
Suivi de qualité	<p>Feedback des participants. Sondage électronique de rétroaction acheminé après chaque session aux participants. Ajustement de la matière si requis.</p>
Attestation	Un certificat attestant la participation à la formation est acheminé à chaque individu qui aura signé la feuille de présence.